



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35121>

Département(s) de publication : 35

Annonce n° 24-35121

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel :** CHU RENNES

**Forme juridique de l'acheteur :** Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur :** Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre :** Concession de services pour l'exploitation de points de vente de restauration de boutiques, librairie et presse et destinés aux patients, familles, visiteurs, consultants, étudiants et personnels du CHU de Rennes

**Description :** Concession de services pour l'exploitation de points de vente de restauration de boutiques, librairie et presse et destinés aux patients, familles, visiteurs, consultants, étudiants et personnels du CHU de Rennes

**Identifiant de la procédure :** 0eddd092-aea9-4a02-9aae-6e66d2e71340

**Principales caractéristiques de la procédure :** Il s'agit d'une concession de services passée en application de l'article L. 1121-1 et R. 3126-1 du code de la commande publique. A ce titre, le concessionnaire assume le risque lié à l'exploitation du service et l'exécute à ses risques et périls. Le périmètre de la concession est le suivant : Sur le site de Pontchaillou : -Rez-de-chaussée du Bloc Hôpital (145m<sup>2</sup>) ; -3 distributeurs automatiques de boissons et denrées alimentaires situés dans le Hall du Bloc Hôpital (attenant aux locaux du rez-de-chaussée); -Au 10ème étage du bloc Hôpital (156m<sup>2</sup>) (Prestation supplémentaire éventuelle PSE) ; -Rez-de-chaussée du hall du bâtiment Centre Chirurgical et Interventionnel CCI (132m<sup>2</sup>). Sur le site de l'Hôpital Sud -Rez-de-chaussée du hall à l'Hôpital Sud (53m<sup>2</sup>). Transfert de cette cafétéria dans le nouveau bâtiment FME sur le site de Pontchaillou, début 2028. Les conditions d'exécution du service sont indiquées dans le contrat de concession. Le contrat est conclu pour une durée de 6,5 ans à compter de sa date de notification, reconductible 2 fois 6 mois par tacite reconduction. La valeur estimée du contrat de concession, d'une durée de 6,5 ans (avec 2 reconductions tacite de 2 fois 6 mois) est de 11 205 562 euros HT déterminée conformément aux dispositions des articles R. 3121-1 et suivants du code de la commande publique sur la base

d'une moyenne de chiffres d'affaires réalisés sur les 5 dernières années. En contrepartie de son autorisation d'exercer et d'utiliser les locaux mis à sa disposition, le concessionnaire verse une redevance (assujettie à la TVA en vigueur) à l'autorité concédante. Cette redevance comporte une part variable correspondant à un pourcentage du chiffre d'affaires annuel selon le type de produit : Presse, Librairie, Boutiques ou autres produits, Cafétérias, distributeurs automatiques, solution nomade Type foodtruck, room services. Par ailleurs, une redevance minimale garantie d'un montant de 225 000 euros TTC est prévu au Contrat. Dans l'hypothèse où le montant de la redevance variable est inférieur au montant de la redevance minimale garantie, le montant de la redevance due pour l'année est égal au montant de la redevance minimale garantie.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55330000 Services de cafétéria

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les variantes ne sont pas autorisées. Il est demandé une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) imposée. La PSE concerne l'exploitation de la brasserie du 10ème étage du bloc hôpital sur le site de Pontchaillou. La prestation est décrite à l'article 19.2 du contrat de concession. La prestation supplémentaire éventuelle est une prestation que l'Autorité concédante se réserve le droit de lever ou non à l'attribution du contrat de concession. Une visite sur site obligatoire est programmée le : 28 ou 29 mars 2024. 1. Sur le site de Pontchaillou à 9h00 (bureaux SOGEA - cf plan), 2. Sur le site de l'Hôpital Sud à 14h30 (Rez-de-chaussée hall). Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de Mme Virginie Portolleau - Téléphone : 02-99-28-43-69 ou virginie.portolleau@chu-rennes.fr. Le nombre maximum de personnes autorisé à participer à la visite sera de 3 par opérateur économique. L'absence de participation entraînera automatiquement le rejet de l'offre. L'autorité concédante négociera avec l'ensemble des soumissionnaires ayant remis une offre conforme dans les conditions prévues à l'article 15 du règlement de la consultation. L'autorité concédante se réserve le droit d'organiser plusieurs phases de négociation. L'autorité concédante se réserve cependant la possibilité d'attribuer la concession sur la base des offres initiales sans négociation. Au sens du droit communautaire, l'option est la suivante : - La concession comporte des reconductions.

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Concession de services pour l'exploitation de points de vente de restauration de boutiques, librairie et presse et destinés aux patients, familles, visiteurs, consultants, étudiants et personnels du CHU de Rennes

**Description :** Concession de services pour l'exploitation de points de vente de restauration de boutiques, librairie et presse et destinés aux patients, familles, visiteurs, consultants, étudiants et personnels du CHU de Rennes

**Identifiant interne :** 2024AM02

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 55330000 Services de cafétéria

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Cf article 8 du règlement de consultation

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Cf article 8 du règlement de consultation

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Cf article 8 du règlement de consultation

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Les critères d'attribution sont définis au règlement de la consultation.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Les critères d'attribution sont définis au règlement de la consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2500366&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2500366&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2500366&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 29/04/2024 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; -Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Rennes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : CHU RENNES

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Rennes

**Numéro d'enregistrement** : 17350005900014

**Adresse postale** : 3, Contour de la Motte CS44416

**Ville** : Rennes Cedex

**Code postal** : 35044

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-rennes@juradm.fr

**Téléphone** : 02 23 21 28 28

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : CHU RENNES

**Numéro d'enregistrement** : 26350007600017

**Adresse postale** : Rue Henri Le Guilloux 2

**Ville** : Rennes cédex 9

**Code postal** : 35033

**Pays** : France

**Adresse électronique** : dal-secretariat@chu-rennes.fr

Téléphone : 0299289538

Rôles de cette organisation :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 2d402941-0c2c-4592-9cfd-cc0b27f65193-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** PROCEDURE

**Description des modifications :** Le lieu de rendez-vous pour la visite sur le site de Pontchaillou est modifié (bureaux SOGEA au lieu de Rez-de-chaussée du Bloc Hôpital).

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** db402fe2-83c7-4b34-bbd2-853f63eb4e50 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 25/03/2024 à 10:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 25/03/2024